Comptexpert, mode d'emploi

Afin de tirer le meilleur parti des contenus, outils et services développés par l'Ordre, créez dès aujourd'hui votre Comptexpert, le compte utilisateur unique de l'environnement numérique ordinal.

A l'occasion du 69e Congrès, le Conseil supérieur a lancé deux nouveaux outils dédiés à l'identité en ligne du professionnel : la carte d'identité numérique Expertpass, application mobile disponible sur iOS et Androïd, et Comptexpert, le compte utilisateur unique aujourd'hui déployé sur la majorité des sites de l'Ordre. Dans le même temps, l'Ordre est passé d'un modèle volontiers libre de distribution de ses outils à une logique plus exclusive, réservant aux professionnels les contenus développés à leur attention. Aujourd'hui, pour accéder aux contenus qui les intéressent, les professionnels doivent se connecter à l'espace privé du site de l'Ordre, s'identifier sur Bibliordre, Conseil Sup' Services, Bibliobaseonline, les sites de clubs, les petites annonces…

En cas de problème

Vous ne vous souvenez plus de votre numéro supra ?
Dans la plupart des cas, il est identique à votre numéro d'inscription à l'Ordre. Il peut néanmoins être différent si vous avez été inscrit dans plusieurs régions successivement ou si vous avez fait votre stage dans une autre région que celle où vous exercez.

Vous avez enregistré votre mot de passe, tenté de vous connecter dans la foulée et n'y êtes pas parvenu ?
Il arrive que la synchronisation de nos bases de données ne soit pas tout à fait immédiate : attendez quelques minutes et tentez à nouveau de vous connecter.

Pour toute autre difficulté, merci de contacter notre support à l'adresse support-utilisateur@cs.experts-comptables.org

Comment créer son Comptexpert ?

Rendez-vous sur identification.experts-comptables.org ou allez sur le site de l'Ordre et cliquez sur le bouton de connexion. Vous arrivez alors sur une page permettant de vous identifier et, un peu plus bas, de créer votre compte. Cliquez sur le bouton de création, puis choisissez soigneusement votre profil : les informations qui vous seront demandées comme les droits d'accès associés à votre compte dépendront de ce profil.

Vous êtes expert-comptable, salariés d'AGC 83ter/quater, stagiaire, mémorialiste ou honoraire ?

Vous parviendrez à une seconde page où vous devrez indiquer votre numéro supra (votre premier numéro d'inscription à l'Ordre) de douze chiffres et votre date de naissance.
Si d'aventure vous aviez déjà un compte, votre identifiant vous sera rappelé. Vous l'avez oublié ? Réinitialisez-le en cliquant sur « Retrouver mon mot de passe ».
Si vous n'aviez jamais paramétré de compte, il vous sera demandé de préciser l'identifiant que vous souhaitez utiliser : choisissez quelque chose de familier ! Celui-ci renseigné, un courriel d'activation vous sera envoyé à l'adresse indiquée au tableau. Il contient un lien unique d'activation, pointant vers l'ultime page du paramétrage : le choix de votre mot de passe. Cette dernière étape passée, votre inscription est terminée, vous pouvez vous connecter sur les sites de l'Ordre.

Vous n'êtes pas inscrit au tableau de l'Ordre ?

Choisissez votre profil et suivez les étapes de l'inscription : à l'issue de celles-ci, un courriel d'activation vous sera adressé. Il contient un lien unique d'activation, qui vous conduira sur une page où vous devrez renseigner votre mot de passe et terminer votre inscription.
Attention, vos droits d'accès aux espaces privés dépendent de votre profil ! Si vous êtes le collaborateur d'un expert-comptable ou d'un salarié d'AGC 83ter/quater, il peut vous déléguer des droits depuis la page « Mon Comptexpert » sur experts-comptables.fr. ■